

ÉCOLE
COLLÈGE
LYCÉE

écoute
solidarité
Respect
Goût de l'effort
Confiance mutuelle
Sens des
responsabilités

**EXTERNAT
NOTRE DAME**

LIVRET D'ACCUEIL EN LYCEE-2021/2022

*« Ensemble, permettre à chacun
de construire son chemin »*



Etablissement Catholique d'Enseignement associé à l'Etat

Le mot du chef d'établissement

Chers lycéens,

Vous avez choisi de poursuivre votre scolarité de lycéen à l'Externat Notre-Dame. C'est avec plaisir que l'ensemble des personnels vous accueille et nous vous remercions de votre confiance.

L'entrée en lycée est une étape majeure de votre développement. Vous allez progressivement, avec l'aide de vos parents et de vos professeurs, prendre vous-même en charge vos études. L'implication dans votre scolarité est essentielle à votre réussite. C'est en agissant ensemble que vous pourrez, dans les meilleures conditions, vivre ces trois années de lycée dans notre établissement et vous préparez au mieux à franchir le pas vers vos études supérieures et votre vie d'adulte.

Ce livret vous propose quelques clés de lecture sur le fonctionnement de l'établissement et quelques conseils pour réussir au lycée. Au fil de votre lecture vous découvrirez aussi l'« esprit Externat », un mélange d'exigence, de convivialité, de bienveillance et de respect de tous.

L'établissement dispose d'un site internet complet comprenant de nombreuses informations pratiques, il se veut être également un outil de communication des activités et des projets réalisés. N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Toute l'équipe de l'Externat Notre Dame vous souhaite la bienvenue.

Par la mise en œuvre de notre projet éducatif au travers de notre projet d'établissement, nous vous accompagnerons pour permettre de répondre aux défis de demain.

Xavier D'Halluin

Le mot de la Présidente du Conseil de Vie Lycéen (CVL)

Chers tous,

Le CVL est un organe représentatif des élèves des 3 niveaux de lycée constitué de membres volontaires pour faire le lien entre les lycéens et la direction tout au long de l'année. Je présenterai plus loin ses missions. Ici c'est en tant que présidente du CVL que je vous souhaite la bienvenue et me permets de vous conseiller.

L'entrée au lycée implique de nombreux changements. En effet, dès la seconde les élèves deviennent plus autonomes dans leur travail mais également dans leurs faits et gestes. Il faut savoir que les professeurs doivent tenir un rythme de travail régulier, afin de parvenir à conclure le programme en fin d'année. C'est pourquoi les lycéens ont pour devoir de s'engager à fournir un travail personnel, qui commence par une prise de notes sérieuse lors des cours. Par ailleurs, une véritable communication se met en place entre les élèves et les professeurs, qui deviendra même très bénéfique concernant le suivi et l'orientation notamment en vue des choix de spécialités et de la construction des parcours post-bac.

Les lycéens acquièrent aussi quelques libertés au long de ce cycle. Tout d'abord, la possibilité de sortir aux heures du déjeuner que l'on soit externe ou même demi-pensionnaire. De plus, le temps libre est géré selon les envies de chacun, que ce soit en permanence ou au CDI pour l'accès aux livres. Les terminales sont cependant les seuls à avoir un accès au « foyer des lycéens » aménagé par le CVL.

Je vous souhaite une bonne arrivée et vous encourage dès cette année ou ensuite à rejoindre l'équipe du CVL !

Historique de l'établissement

Projet d'établissement

Organigramme

Se former

Se déplacer

Contact, se renseigner, être conseiller (lieux et personnes)

Organiser son travail

S'orienter, trouver sa filière

S'ouvrir, s'engager, se détendre

Comprendre, réussir la transition collège/lycée

- **Paroles de lycéens**
- **7 conseils pour réussir**



HISTORIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

Créé en 1873, dans un contexte de reconstruction après la défaite, et de ferveur autour de la Vierge Marie, l'Externat Notre Dame, Notre Dame de Fourvière à LYON et de la Garde à Marseille en témoignent, L'END accueillait à l'origine des élèves du petit séminaire du Rondeau. Regroupant une école, un collège et un lycée, il était très implanté au cœur du Grenoble ancien, rue Pierre Duclot près de la place Notre Dame.

Jusqu'à aujourd'hui 16 directeurs se sont succédés et c'est le père Michel Anglès d'Auriac directeur depuis 1946, qui après avoir signé un contrat d'association avec l'Etat en 1961, dans le cadre de la loi Debré de 1959, a décidé en 1965 de la construction de l'END actuel, estimant à juste titre que le développement de Grenoble se réaliserait au sud. Le nouvel établissement s'est installé entre 1967 et 1971.

Suivant l'évolution de la société l'END s'est adapté à la mixité à partir de la fin des années 60, et a accepté le premier directeur laïc en 1973. L'END dont la devise est « iter para tutum », (« prépare leur un chemin sûr ») a toujours été et reste un établissement convivial, très à l'écoute des élèves et ouvert sur l'extérieur.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

L'Externat Notre-Dame entend affirmer son attachement au caractère propre des établissements catholiques d'enseignement. Ce caractère propre, c'est un projet éducatif qui relie l'enseignement, l'éducation et la proposition d'un sens de la vie éclairé par les valeurs de l'Évangile.

Notre établissement est un lieu de transmission de savoirs, mais aussi d'éducation et de quête de sens, dans le respect des consciences et des croyances de chacun.

En relation étroite avec les familles, notre équipe éducative se rend, dans toute la mesure du possible, disponible aux élèves, pour leur réussite scolaire et pour leur épanouissement personnel.

Notre projet d'établissement s'articule autour de 3 axes

- Un chemin vers la découverte de soi
(**Ateliers d'orientation, activités pastorales, dialogue avec les équipes pédagogiques**)
- Un chemin vers les autres
(**Communauté éducative à l'écoute, conseil de vie du lycéen, voyages, tutorat entre élèves, projets et actions de solidarités, lycée éco – responsable, projets internationaux...**)
- Un chemin vers la réussite
(**Autonomie progressive, suivi de l'élève, dispositifs d'aide, BDI, foyer auto géré par les terminales, ...**)

L'ensemble de ce projet ainsi que ses déclinaisons en projet éducatif pour le primaire, le collège et le lycée sont consultables sur le site externatnotredame.fr

DIRIGER (ORGANIGRAMME)

L'Externat Notre Dame est un établissement catholique d'enseignement, sous contrat d'association avec l'Etat. Il regroupe trois unités pédagogiques : Une école élémentaire et maternelle, un collège, un lycée d'enseignement général

Chef d'établissement primaire:

Jean-Philippe THON

Chef d'établissement coordonnateur

Responsable 1^{ère}, Term.
Xavier D'HALLUIN

Secrétariat de la direction:

Lien Rectorat-enseignants
Patricia DAFFOT

Responsable administratif et financier

Stéphane MICHEL-MAZAN

Responsable Vie Scolaire :

Collège - Lycée
Norbert PERRIER

Directrice Adjointe collège :

Responsable 6^{ème} à 4^{ème}
Emilie SUBRA

Directeur Adjoint lycée :

Responsable 3^{ème} et 2^{nde}
Cédric DIDIER

Responsable SODEXO – Intendance :

Jean-Noël TOURTET

Secrétariat des études :

Collège - Lycée
Sandrine FILHOL

Comptabilité des familles :

Irina WALD-ZYLKA

Animatrice Pastorale :

Primaire - Collège - Lycée
Claire GRANGE

Infirmière scolaire :

Collège - Lycée
Claire VILLAFANA

Secrétariat des élèves :

Agnès CARLIER

Accueil :

**Danielle DELY
Olimpia VOCCIA**

Pour contacter l'établissement :

Si cela concerne la vie scolaire (absences, retards, retenues...) : 04.76.86.68.28

Pour toute autre demande, composez le 04.76.86.68.10 (Accueil)

SE FORMER

CYCLE DE DETERMINATION 2de	Enseignements communs (26,5h)		
	<ul style="list-style-type: none"> • Français • Mathématiques • Histoire-Géographie • Langues vivantes A et B • Enseignement moral et civique 	<ul style="list-style-type: none"> • Physique-Chimie • SVT • EPS • Sciences économiques et sociales • Sciences du numérique 	
	Accompagnement personnalisé (2h)		
	Orientation	Ateliers (2020-2021)	
	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie lycée • Soutien en Mathématiques et en Français • Découverte des spécialités du bac général et des séries technologiques • Stage en entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Initiation à la philosophie • Préparation conférences internationales (MUN) • Presse • Monitorat-Tutorat • Prise de parole maîtrisée et efficace • Développement durable • Sécurité et secourisme • Certification anglophone « Cambridge » 	
	Option facultative (au choix parmi)		
<ul style="list-style-type: none"> • Arts Plastiques (3h) • Théâtre (3h) • Musique (3h) • EPS (3h) • Latin (2h) 			
CYCLE TERMINAL	Première		
	Tronc commun (16h)	3 Spécialités (3 x 4h)	Options facultatives
	<ul style="list-style-type: none"> • Français • Histoire-Géographie • EMC • LV A et B • EPS • Sciences 	<ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques • Humanités • Physique-Chimie • Langues • Sciences économiques • Histoire-Sciences politiques • SVT • Théâtre • Arts plastiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Arts Plastiques (3h) • Théâtre (3h) • Musique (3h) • EPS (3h) • Latin (2h)
	Terminale		
	Tronc commun (15,5h)	2 Spécialités (2 x 6h)	Options facultatives
<ul style="list-style-type: none"> • Philosophie • Histoire-Géographie • EMC • LV A et B • EPS • Sciences 	<ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques • Humanités • Physique-Chimie • Langues • Sciences économiques • Histoire-Sciences politiques • SVT • Théâtre • Arts plastiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Maths expertes • Maths de complément • Arts Plastiques (3h) • Théâtre (3h) • Musique (3h) • EPS (3h) • Latin (2h) 	

Les Enseignements optionnels en images

Théâtre



Des spectacles, ...



...des créations présentées en public

EPS

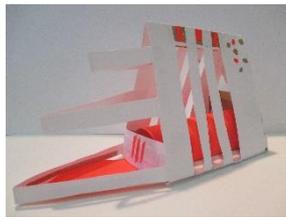
Des pratiques de découverte,...



..l'organisation de manifestations sportives



Arts plastiques



des réalisations multiples.

Des visites et des rencontres,



Musique

des répétitions

des spectacles



Les Horaires



L'établissement accueille les élèves de 7h40 à 18h
les lundis, mardis, jeudis et vendredis
et de 7h40 à 16h les mercredis
ainsi que les samedis de 7h40 à 12h pour les devoirs surveillés.

Les cours ont lieu de 7h55 au plus tôt à 18h au plus tard,
et de 7h55 à 12h le mercredi.

Cours d'Arts pour les Terminales le mercredi après-midi
de 13h à 17h.

Association sportive pour tous les volontaires le mercredi
après-midi



Les résultats du BAC

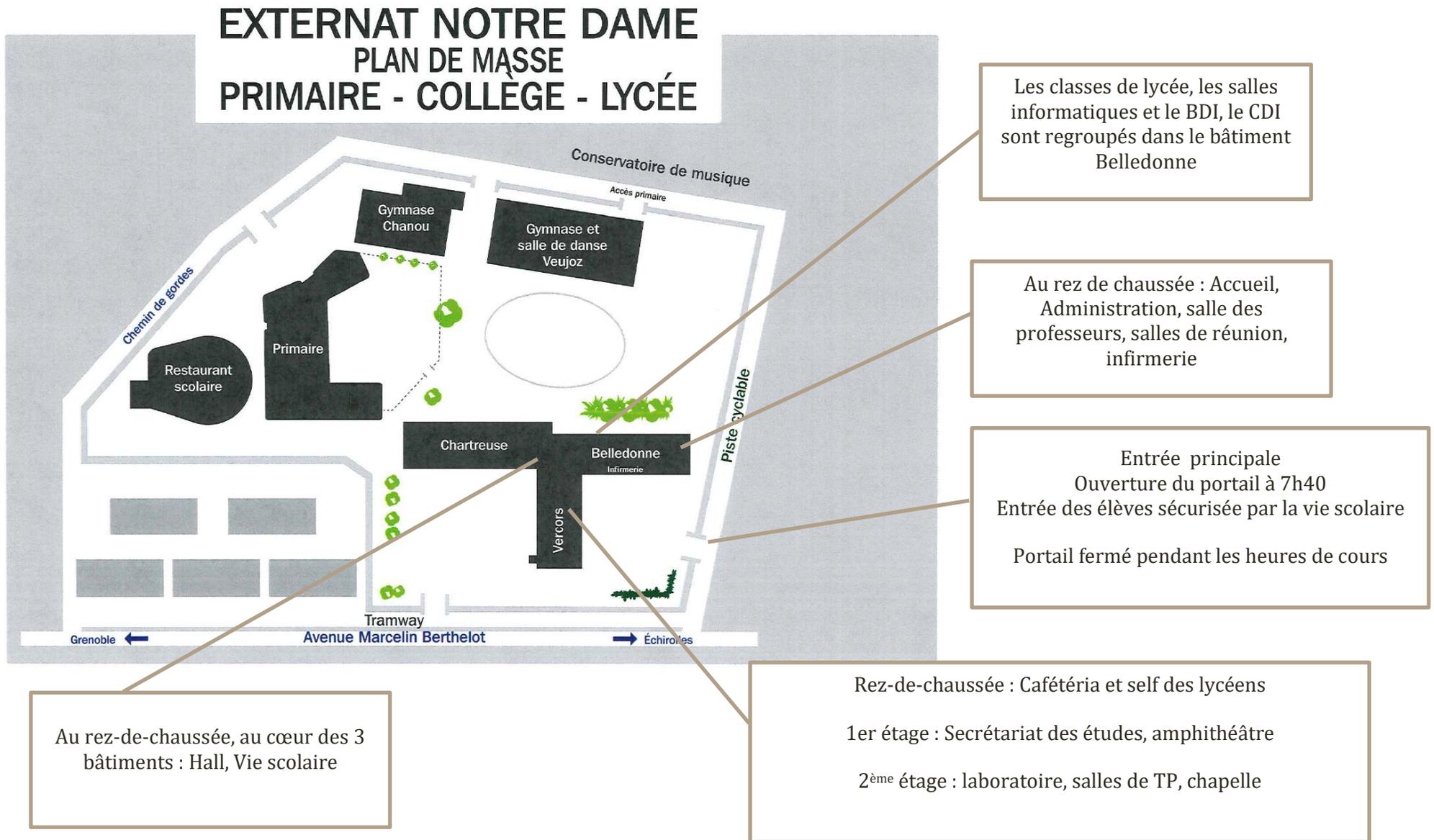
Juin 2021		Juin 2020		Juin 2019		Juin 2018		Juin 2017		Juin 2016	
100%	TG		3 TB 11 B 10 AB		14TB 7B 6AB		15AB 6B 4TB		5AB 4B 3TB		11AB 5B 1TB
	TES	100%		100%		96.8%		100%		100%	
	TL	100%	1 TB 7 B 5 AB	100%	2TB 6B 8AB	95%	7AB 2B	100%	8AB	100%	4AB 2B 3TB
	TS	100%	11 TB 17 B 17AB	96%	6 TB 12B 12AB	95%	12AB 9B 6TB	97.9%	12AB 5B 9TB	95,6%	14AB 6B 8TB
	Toutes Séries	100%		98%		95.65%		98.9%		97,8%	

SE DÉPLACER

- **Venir au lycée**

- En tram : tram A arrêt MC2
- En vélo : le lycée est au cœur du réseau des pistes cyclables de Grenoble, un parking à vélo dans la cour du lycée est disponible

- **Plan de situation**



- **L'accueil**

Accès situé dans la cour du lycée, l'accueil est ouvert de 7h45 à 18h00 du lundi au vendredi (le mercredi de 07h45 à 12h30 et de 13h15 à 16h00)

C'est le lieu de rendez-vous des parents avec les enseignants, c'est aussi là que sont déposés les courriers, retirés les dossiers d'inscription, etc...

- **La Vie scolaire**

L'équipe « Vie scolaire » a plusieurs fonctions clés dans l'établissement.

Elle gère :

- les entrées-sorties de l'établissement,
- les absences, les retards des élèves
- toutes les actions qui relèvent de ses missions (surveillance des études, des DS, des temps de pause), suivi du conseil de Vie Lycéen

D'une manière générale, le responsable de la vie scolaire, M. Norbert Perrier, et son équipe s'assurent du bon fonctionnement de la vie des élèves dans le lycée, ceci dans le respect de chacun. Ils interviennent notamment lors de soucis de comportements entre jeunes ou entre jeunes et adultes, en proposant des solutions dans l'intérêt de chacun.

- **Les responsables de niveau**

- M. Cédric Didier, directeur adjoint lycée, responsable des secondes
- M. Xavier D'Halluin, chef d'établissement responsable pour les premières et terminales

Ils coordonnent avec les professeurs principaux les actions pédagogiques sur les niveaux concernés.

- **Les secrétariats**

Il y a 3 secrétariats avec des fonctions bien distinctes

- ⇒ Le secrétariat de la direction assuré par Madame Patricia Daffot qui gère des questions administratives générales de l'établissement.
- ⇒ Le secrétariat des élèves, situé à côté de l'accueil, tenu par Madame Agnès Carlier : C'est auprès d'elle que vous devrez vous adresser pour toutes questions administratives (bourses, certificats de scolarité, etc..)
- ⇒ Le secrétariat des études, dont le bureau est situé à côté du bureau de M. Didier est assuré par Madame Sandrine Filhol, qui pourra répondre à toutes questions concernant vos études (bulletins de notes, inscriptions bac, fiches navette, etc...)

- **L'intendance, le service technique et le service de nettoyage**

M. Jean Noel Tourtet, est responsable de l'intendance (gestions des locaux, des matériels (hors informatique). Son bureau est situé à côté de la salle des professeurs.

M. Tourtet pilote également le service technique chargé des divers travaux d'entretien des locaux (installations d'équipements, réparations). Des techniciens l'aident dans cette mission. Vous les croiserez souvent, ils sont toujours attentifs à vous créer un cadre de vie agréable et sécurisé. Et n'oubliez jamais, ce sont eux qui réparent les bêtises des élèves.

- **La comptabilité**

M. Stéphane Michel Mazan dont le bureau est à côté de celui du chef d'établissement s'occupe de l'ensemble de la comptabilité de l'établissement (primaire, collège, lycée) et notamment la comptabilité des familles avec Madame Irina Wald-Zylka.

- **Le service restauration**

Les services, cafétéria et de self sont regroupés dans un même lieu, la grande salle vitrée du rez-de-chaussée attenante à la cour lycée, appelée « Cafétéria ».

Ce lieu a de multiples usages. C'est un lieu de vie important pour tous les lycéens.

Au cours de la journée il est accessible à tout moment aux terminales qui peuvent venir y travailler en autonomie.

Lors des récréations et pendant la pause méridienne, le stand cafétéria vend des boissons, des encas, des sandwiches, des salades etc...

En parallèle, et à côté du stand cafétéria, un self est ouvert entre 11h30 et 13h30, les élèves peuvent ainsi choisir de prendre un repas plus conventionnel, assis confortablement.

Dans les deux cas les achats sont à payer avec une carte de cantine à demander en début d'année et à recharger sur place ou par internet.

N'hésitez pas, pour votre santé à alterner les repas « sur le pouce » et les repas plus équilibrés...Le régime « sandwich » tous les jours sera fatal à votre silhouette !

Les informations concernant les modalités de ces services sont détaillées dans la rubrique « La vie à l'Externat / Restauration »

- **Le responsable informatique**

L'ensemble du parc informatique de l'établissement est administré par M. Henri Sottizon. Son bureau se trouve dans le couloir de l'amphithéâtre au 1^{er} étage. Il répondra volontiers à vos questions techniques mais soyez attentif d'abord aux consignes données par vos enseignants !

- **L'infirmierie**

L'infirmière, Madame Claire Villafana est présente dans l'établissement les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 17h15. Elle est disponible pour tous vos soucis liés à la santé.

Elle peut éventuellement vous accompagner dans vos démarches d'aide ou simplement vous écouter. Elle peut être de bons conseils.

Ses missions sont les suivantes :

- Accueillir sans jugement et dans le respect de la confidentialité les élèves qui la sollicitent pour une raison médicale, relationnelle ou psychologique.
- Ecouter, accompagner, et effectuer les soins relevant de sa compétence.
- Contribuer au dispositif d'accompagnement et d'intégration des élèves en situation de handicap ou atteints de troubles de santé.
- Développer en fonction des besoins repérés une dynamique d'éducation à la santé dans le cadre du projet d'établissement.

L'infirmière travaille en lien avec les parents et les membres de la communauté éducative.

- **La pastorale**

Son animatrice, Claire Grange propose pour tous avec ou sans confession, des rencontres hebdomadaires pendant le temps scolaire, ainsi que des célébrations, à la chapelle de l'Externat Notre Dame, pour des temps forts (Noël, Pâques, messe de rentrée...)

Ces temps sont des moments de convivialité et de partage entre les jeunes, Claire permettant à chacun de réfléchir et de se questionner sur des sujets divers (respect, différences, amour, sens de la vie...), de prendre part à des débats, d'écouter des témoignages, de découvrir la parole de Dieu. C'est un lieu où le jeune peut être écouté et accompagné.

Pour ceux qui sont plus engagés dans leur foi, des temps plus spécifiques sur la religion chrétienne sont proposés. Les élèves qui le désirent peuvent préparer leur baptême, première communion, profession de foi confirmation et participer aux temps forts pour les jeunes proposés par le diocèse.

La pastorale est ouverte du lundi au vendredi (fermée le mercredi). L'accès est libre sous réserve des places disponibles.



Dans le cadre de la pastorale, nous proposons aux lycéens de plus de 16 ans de participer aux « Dîners du cœur » organisés par l'association Magdalena 38. Le premier mercredi du mois, nous nous retrouvons pour aider la préparation et le service de ces dîners où sont accueillies toutes les personnes qui le souhaitent.

Expérience humaine très riche, qui donne lieu à des échanges et des questionnements sur la fragilité, la pauvreté, la dignité... tout en vivant un engagement concret aux services des autres.

- **Le site internet du lycée**

Il a déjà été cité plusieurs fois dans ce livret, c'est un site ressource à consulter. Des informations pratiques nombreuses, des actualités sur le quotidien de l'établissement.

<http://www.externatnotredame.fr>

Dans la dernière rubrique de ce livret « comprendre, réussir sa transition collège/lycée » des conseils seront donnés pour organiser votre travail personnel. La présente rubrique vous présente des lieux pour vous permettre de vous organiser au sein du lycée.

- **Le CDI - Centre d'Information et de Documentation**

Le Centre de Documentation et d'Information de l'établissement accueille les élèves tous les jours de la semaine (sauf le mercredi après-midi) sous réserve des places disponibles (Ce lieu est aussi utilisé par des enseignants lors de projets avec des classes entières).

Les élèves font des recherches individuelles à partir des supports écrits du fonds documentaire et des supports informatiques (logiciel BCDI et Internet).

- **Les salles informatiques**

Le lycée partage avec le collège 2 grandes salles équipées d'une vingtaine d'ordinateurs accessibles sur réservation par les enseignants pendant leurs cours. Ces salles ne sont pas en accès libre. Les élèves qui souhaitent avoir un accès libre à des ordinateurs pendant une étude trouveront des ordinateurs pour cela au CDI.

Les salles de TP de SVT et de Physique chimie sont aussi équipées d'ordinateurs reliés au réseau.

Dans tous les cas, l'accès à tous les ordinateurs se fera avec un code personnel. L'usage fait de l'ordinateur sera donc sous la responsabilité de l'élève ayant entré son code d'accès, il est donc important de consulter la charte informatique dans votre carnet de correspondance.

- **Les salles d'études**

Une grande salle d'étude est disponible pour des travaux seul ou en groupes hors temps de restauration.

Les élèves du cycle terminal peuvent s'installer pour travailler en autonomie complète lors de leurs temps libres en cours de journée à la cafétéria ou dans toutes salles disponibles sur demande à la vie scolaire. Tout sera fait pour accompagner et valoriser l'autonomie dans le travail personnel.

Ils peuvent aussi accéder au local du CVL lorsqu'un élève membre du CVL est présent pour en assurer l'ouverture et la responsabilité. Cet espace confortable est géré par les lycéens du CVL qui en assure l'équipement, la bonne tenue, l'ambiance conviviale et chaleureuse. Les élèves membres du CVL ont le droit, le devoir, et le pouvoir d'exclure les élèves qui n'en respecteraient pas les règles ou l'esprit.

- **Internet (charte, identifiant personnel)**

Les consignes classiques d'usage d'internet dans un espace publique, pédagogique sont indiquées dans le règlement intérieur figurant dans votre carnet de correspondance. Quelques mots clés résumant ces règles : respect, responsabilité, bon sens !

- **Suivi scolaire et communication des informations (principes, le site école directe, panneaux, écran, sms,)**

Le bon déroulement de votre scolarité, la quiétude de votre quotidien dans le lycée seront assurés si nous communiquons tous, élèves/professeurs/parents/administration avec méthode et anticipation.

Pour cela nous utilisons divers outils complémentaires les uns des autres :

Le carnet de correspondance.

- Vous devez l'avoir en permanence avec vous, tout d'abord parce qu'il vous permet d'entrer au lycée. Pour votre sécurité, les entrées sont en effet contrôlées au portail.
- C'est un outil de **dialogue** entre les professeurs, la vie scolaire et la famille (observations des enseignants, suivi du travail, demandes de rendez-vous, justifications de retards et d'absence)
- C'est le document qui rassemble les informations majeures de la vie dans l'établissement (règlement intérieur, emploi du temps...).

C'est donc un outil incontournable, indispensable de suivi de l'élève par le professeur principal, la famille, la vie scolaire.

Les panneaux d'informations pour les lycéens

Dans le hall d'accueil principal, se trouvent 2 grands panneaux qui donnent diverses informations aux élèves concernant les changements de salles, les absences de professeurs et les remplacements, diverses consignes, les affectations dans les divers ateliers d'accompagnement. Il est du devoir de chaque élève de les consulter régulièrement.

Les sms et mails aux parents

Lorsque la rapidité ou l'urgence d'une information s'impose, le lycée peut contacter les parents par sms ou par mail (rappel d'une réunion, changement d'horaires, rappel d'une date butoir pour la remise de documents importants, etc.)

Ce mode de communication n'est pas systématique, il est exceptionnel.

La messagerie école directe : dans notre ENT (espace numérique de travail) « Ecole Directe », nous disposons d'une messagerie interne entre élèves/parents/professeurs. Nous attirons votre attention sur le fait que cet outil ne doit être utilisé que pour des échanges relevant du pédagogique.

Les écrans (accueil, cafétéria)

Ces écrans diffusent des informations générales sur la vie de l'établissement, les activités menées, proposées, des informations plus extérieures (forums, portes ouvertes, salons)

- **Les dispositifs d'aide**

Sur la base du volontariat, des élèves lycéens peuvent aider des camarades lycéens de leur classe, ou non, ou même des collégiens dans une discipline ciblée. Cette aide est organisée et coordonnée par une personne référente de la vie scolaire (mise en relation tuteur/tutoré(s), organisation du créneau horaire, salle, suivi du travail mené).

Cette aide est aussi parfois organisée au sein d'une classe par le professeur principal à la demande des élèves.

- **Les APE scolaires (APE : accompagnement personnalisé de l'élève)**

A l'Externat afin de bien respecter les objectifs multiples de ce dispositif nous avons partagé ces heures en deux groupes : les APE scolaires destinés à aider les élèves dans leurs apprentissages disciplinaires et les APE Ateliers qui seront présentés plus loin.

Les APE Scolaires à l'END (1h30 par semaine adaptée aux besoins sur chaque période)

Ces APE sont proposés aux classes de 2^{nde}.

- Orientation
- Soutien ou approfondissement : maths / français
- Méthodologie

- **L'accompagnement des élèves ayant un engagement extrascolaire intensif (sportifs, musiciens)**

Au cas par cas, à la demande des familles, et uniquement lorsque l'élève pratique une activité sportive ou culturelle à haut niveau, des aménagements spécifiques peuvent être mis en place sous réserve des résultats scolaires de l'élève.

Des temps forts sont organisés tout au long du lycée afin de favoriser l'aide à l'orientation.

- **Le BDI**

Le « BDI- Orientation » est un lieu d'information et de documentation pour accompagner les élèves dans leur recherche d'orientation.

Des activités de découverte des études et des métiers et de connaissance de soi leur sont proposées en lien avec les professeurs principaux. Les élèves ont à leur disposition les documents et logiciels spécialisés.

Les élèves, seuls ou avec leurs parents sont accueillis sur rendez-vous en adressant un mail à groupe-bdi@externatnotredame.fr

- **Les dispositifs d'aide à l'orientation**

- En classe de 2de, le travail sur l'orientation set central. L'élève, à l'aide de son professeur principal sera engagé, dès le début de l'année, dans une démarche de projet basé sur la connaissance de soi. Les différentes étapes proposées lui permettront de construire une voie d'orientation raisonnée et cohérente.
- La journée du lycéen (portes ouvertes organisées par les universités et diverses écoles- les élèves de 1^{ère} et terminale préparent cette journée avec leur PP et sont libérés de cours pour s'y rendre)

- **Le stage en entreprise**

En fin de seconde, chaque élève doit effectuer un stage en entreprise à l'issue duquel il soutient un oral devant un jury de professeurs. L'ensemble est évalué et la note obtenue intégrée au premier bulletin de première. Ce stage permet de valider ou d'invalider certains choix d'orientation. La soutenance permet un entraînement à l'oral qui contribue à la préparation du grand oral de terminale.

- **La procédure Parcoursup**

A partir du mois de janvier, les élèves de terminale doivent émettre des vœux sur un serveur national appelé Parcoursup. Ce site Internet www.parcoursup.fr centralise les demandes d'admission dans la plupart des établissements post bac (Universités, prépas, IUT, BTS, écoles diverses)

A partir de ce site les candidats peuvent :

- obtenir de l'information sur les formations participant à cette procédure
- rechercher les formations qui les intéressent
- se renseigner sur les établissements
- émettre des vœux de poursuites d'études, les classer et les valider
- suivre leur(s) dossier(s)

Une démarche unique en 4 étapes sur le site admission :

- Ouvrir un dossier électronique
- Constituer et envoyer si nécessaire les dossiers papier
- Consulter les propositions d'admission
- S'inscrire dans un établissement

METTRE EN RELATION AVEC AUTRUI

- **Le conseil de classe, le professeur principal et les délégués de classe**

- Le conseil de classe réunit **tous les trimestres (ou semestres et mi semestres pour les secondes)** le responsable pédagogique du niveau concerné, l'équipe enseignante, les parents correspondants et les élèves délégués.
- Son rôle est d'évaluer le travail et les résultats de chaque élève, ainsi que son comportement général en lien avec la vie scolaire, puis de proposer des décisions d'orientation lors du dernier trimestre/semestre. Il valide les appréciations proposées sur le bulletin scolaire.
- Le conseil de classe fait également le point sur le bon fonctionnement de la classe et au besoin décide de mesures à mettre en place pour l'améliorer.
- En seconde, les élèves assistent individuellement à leur 1^{er} conseil de mi-semestre ce qui permet de faire le point sur leur adaptation aux exigences du lycée. C'est un moment privilégié de conseils.

- **Le conseil d'établissement**

C'est une instance réunissant la direction, des représentants des personnels, des enseignants, des parents et des élèves. Il se réunit 2 ou 3 fois par an. Il a pour mission d'assurer l'unité de la communauté éducative, de coordonner les projets, de les inscrire dans le projet d'établissement. Il constitue un lieu privilégié de partage et de concertation entre tous les membres de la communauté éducative.

- **L'A.P.E.L**

L'APEL (Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre) est une association composée de parents bénévoles. Tous les parents qui le désirent peuvent adhérer.

A l'Externat Notre Dame, c'est la même association de la maternelle jusqu'à la terminale

Pour contacter l'APEL : apel.end@externatnotredame.fr.

- **L'O.G.E.C.**

C'est l'organisme de gestion de l'enseignement catholique. C'est une association qui gère la partie économique du lycée

- **L'équipe vie scolaire (cf rubrique « contacter »)**

- **Le CVL (Conseil de Vie lycéenne)**

C'est un bureau d'élèves volontaires et élus, des 3 niveaux, qui assure le lien entre les lycéens et la direction tout au long de l'année, portent leur voix et contribuent à la mise en place de divers projets et événements comme le Carnaval ou le Bal de fin d'année qui font partie désormais de la tradition lycéenne. En outre, le CVL se dévoue afin de rendre un quotidien plus agréable aux lycéens mais aussi se fait leur porte-parole notamment lors des conseils d'établissement auquel il assiste.



- **Les APE Ateliers**

- **Un travail en groupe**
- **Des élèves de seconde et de première mélangés**
- **Possibilité de choisir son parcours**

Les ateliers 2020-2021 :

- Modèle des Nations Unies
- Préparation aux tests anglophones (Cambridge)
- Sécurité et Secourisme
- Presse
- Monitorat-Tutorat encadré
- Développement Durable
- Initiation philosophie
- Prise de parole maîtrisée et efficace (travail sur l'aisance à l'oral)



- **Le monitorat-Tutorat**

C'est un dispositif d'aide présenté précédemment dans lequel des élèves tuteurs s'engagent pour aider d'autres lycéens ou des collégiens.

- **Les projets solidarités**

Les projets solidarité au lycée sont d'aider d'une part des gens proches de chez nous et d'autre part de créer un partenariat avec un établissement (par exemple, l'an passé, Madagascar avec l'association FAFI).

Nous proposons aux lycéens

- au moment de Noël de penser aux bébés dans le besoin en faisant une collecte de petits pots (salés et sucrés) au profit des restos bébés du cœur.
- au moment de Pâques de participer financièrement au projet de solidarité choisi en faisant un bol de riz, les dons et bénéfiques sont versés à l'association.

L'objectif de ces deux actions est de sensibiliser les jeunes aux possibilités d'aider et de s'investir auprès des personnes dans le besoin.

- **Les actions autour du handicap**

Diverses actions sont menées pour sensibiliser les jeunes autour du handicap et des enjeux de l'intégration des personnes handicapées.

Les élèves de l'option EPS, chaque année, gèrent l'organisation logistique du cross pour le comité départemental de sport adapté (handicap mental)

Depuis 2011 par ailleurs des professeurs de sport mènent une action en partenariat avec l'IME (Institut Médico Educatif) « la Clé de Sol » d'Eybens qui accueille des adolescents présentant une déficience intellectuelle légère. Il s'agit de faire participer de petits groupes de jeunes de l'IME (3 ou 4 entre 12 et 16 ans) à des cours d'EPS (Education Physique et Sportive) et/ou à des temps « de vie scolaire » à l'Externat en classe de 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème} et, ou seconde.



Pour les jeunes accueillis l'objectif est de maintenir un lien avec le milieu ordinaire, se confronter à la vie en société dans la confiance, sans être mis en échec.

Pour les jeunes de l'Externat, collège ou lycée, l'objectif est de développer les notions d'ouverture à la différence, de tolérance, d'entraide.



- **L'association sportive**

L'Association Sportive est affiliée à l'U.G.S.E.L (Union Générale et Sportive de l'Enseignement Libre).

La participation des élèves est facultative. L'élève inscrit s'engage néanmoins à venir de manière régulière.

L'objectif est de s'entraîner et de participer aux compétitions UGSEL dans diverses disciplines.

Les élèves peuvent pratiquer :

- à l'année les sports suivants : **handball ou volley ball.**
- de façon plus ponctuelle : **natation, course d'orientation, cross, judo, VTT, ski alpin, ski nordique.**

Les activités de l'AS ont lieu **les mercredis de 12 h 30 à 16 h 30** (parfois toute la journée lors des qualifications aux championnats extra départementaux).



Paroles de lycéens présents et passés

Nous avons demandé à des élèves venant de débiter (secondes), sur le départ (terminales) et à des anciens ce qu'ils aimeraient dire à de nouveaux venus sur leurs années lycée et sur les clés selon eux de la réussite. Merci à eux d'avoir pris le temps de faire le point pour vous.

“Je suis arrivée à l'Externat Notre Dame en classe de seconde, attirée par l'option arts plastiques proposée pour le bac. Très vite, j'ai apprécié évoluer dans un tel environnement : des classes peu nombreuses permettant une bonne ambiance, la disponibilité des professeurs, la diversité et la qualité des activités proposées ... L'entrée au lycée est une étape importante, il faut donc ne pas avoir peur d'être curieux, de t'engager dans ce qui te plaît, et surtout de croire en tes capacités ! Ces trois années seront très rapides et il faut les vivre avec une bonne dose d'anticipation pour assurer tes idées d'avenir et, surtout, ne pas oublier le bac, élément vraiment fondamental pour la prochaine étape : les études supérieures. ”

Pauline, élève de Terminale

actuellement en deuxième année à l'Institut de Sciences Politiques de Lyon.

“Je suis rentrée en seconde à l'END cette année. J'ai toujours aimé m'investir dans des projets qui me tenait à cœur : j'étais donc ravie d'intégrer l'option Théâtre dans ce lycée, ainsi que de participer au club MUN. Le lycée, plus que le collège je pense, nous permet de découvrir beaucoup de choses et de choisir celles qui nous plaisent. A un âge où on se cherche, le lycée permet de grandir en testant des activités relativement différentes. Je conseillerai donc aux futurs lycéens de ne pas avoir peur de découvrir, de s'investir, car même si on se trompe, cela apporte toujours une expérience supplémentaire »

Chloé, élève de seconde

L'Externat est un peu la deuxième maison de beaucoup d'élèves. La majorité des enseignants sont vraiment engagés dans ce qu'ils font et c'est sans doute ce qui m'a le plus inspiré au lycée. Dans cet établissement nous nous connaissons et entendons tous. Les élèves sont souvent au cœur d'entreprises intéressantes qui nous permettent d'évoluer et d'interagir sous de nouvelles formes.

En seconde, il m'a semblé que les profs étaient vraiment indulgents avec nous. La terreur que l'on associe à cette "nouvelle ère" est un mythe. Il faut juste faire vraiment attention aux nouveaux élans de liberté qui nous prennent et nous conduisent vers l'échec assez facilement.

Entre la troisième et la seconde, à part la moyenne d'âge et le cadre scolaire, rien ne change. En revanche, nous, les élèves, changeons de manière significative. C'est à chacun de gérer son évolution aussi bien qu'il le peut, pour son bien.

Mathias, élève de Terminale

Entrer en seconde, malgré tout ce qu'on peut nous dire, c'est réellement un cap à franchir. L'exigence scolaire peut paraître bien plus élevée qu'en troisième si vous faites partie des quelques personnes qui ont pris l'habitude de ne pas travailler et de se laisser porter tout en gardant une moyenne et des résultats plus que corrects. Il l'a été pour moi et je suppose qu'il en sera de même pour vous, le passage en seconde bouleverse les habitudes scolaires.

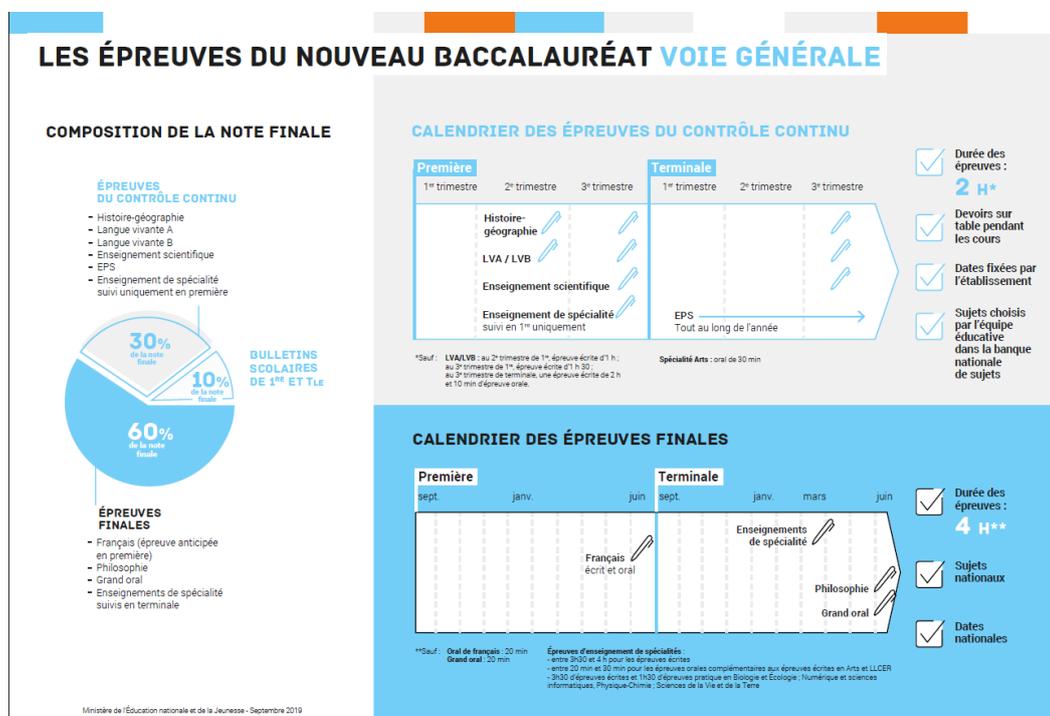
Ce bouleversement est dû à la plus grande liberté que vous laissent les professeurs vis à vis de votre travail personnel. En effet, ce cap dont je vous parle, s'il est fait d'exigences, est tout autant fait de prise en charge de soi-même au niveau de l'organisation du temps et des méthodes de travail. Plus vous serez organisés, et plus votre situation vis à vis de tel ou tel projet/révision vous paraîtra plus claire et donc moins pressante ou stressante. Si je devais vous donner quelques rapides conseils pour réussir vos années lycées, c'est de coupler travail à détente et ce de manière substituable. Sachez réduire vos temps de loisirs ou de travail en fonction de votre masse de travail, et pensez aussi à votre orientation. Prenez toutes les filières à valeurs égales, car c'est ce qu'elles sont. Faites plutôt ce qui vous plaît parce qu'au final c'est là où vous serez meilleur et donc là où votre travail vous permettra d'atteindre les meilleures écoles et universités. Sans transition je vous souhaite bon courage et une pleine réussite dans vos années lycée et dans vos différents projets PostBac !

David, élève de terminale

7 conseils pour réussir le passage au lycée

1- Prendre conscience sereinement mais rapidement des enjeux du lycée

- Au lycée il faut construire son parcours d'études supérieures
 Seconde : année de découverte du lycée et d'orientation
 Première et terminale (cycle terminal) : premières épreuves de bac et préparation du post bac :



Vous aurez donc à mener un parcours complexe en autonomie mais avec l'aide des professeurs

2- Comprendre que la réussite scolaire et le projet d'orientation sont à construire en parallèle et non successivement

- Il est normal de ne pas savoir ce que l'on veut faire en seconde mais il ne faut pas attendre de « savoir » pour se mettre au travail car « vouloir » ne suffira pas pour être accepté dans telle ou telle filière
- Vous devrez valider des capacités (en contrôle continu ou lors des examens). Vous ne serez pas accepté sur un potentiel mais sur des résultats et des attitudes démontrées.

3- Construire et travailler son projet d'orientation

- Dès le début de la seconde, saisir toutes les opportunités pour cela : BDI, séances sur l'orientation, entretiens, visite au CIO, discussion avec l'entourage, stages, journée portes ouvertes, sites internet
- S'impliquer dans les enseignements d'exploration et les ateliers de découvertes des spécialités

4- Prendre conscience avec les adultes de ses aptitudes, de ses capacités

- Murir sa relation avec les adultes (confiance, écoute, expertise, expérience)
- Accepter de remettre en question ses méthodes de travail
- Communiquer, parler des difficultés, rechercher l'aide

5- Adopter un rythme de travail adapté à ses besoins, à ses ambitions et à ses capacités

- Les notes ne mesurent pas du temps passé à travailler mais la qualité d'un travail réalisé, un résultat.
- A partir des résultats obtenus vous devez analyser les compétences à travailler.
- Le travail doit être régulier ... la persévérance paye ! Mettre à profit les heures disponibles de la journée pour fournir un travail d'anticipation efficace.
- La satisfaction d'un bon résultat obtenu par un travail sérieux est une expérience très valorisante.
- Vous devez adapter vos activités extrascolaires en fonction de vos capacités, de vos objectifs.

6- Vivre intelligemment ses relations avec ses camarades

- Distinguer le cadre scolaire et extrascolaire.
- Prendre conscience qu'un bon copain n'est pas toujours un co-équipier efficace.
- Se comporter en classe en respectant le cadre de travail de tous.
- Saisir toutes les opportunités de découverte des autres
- S'entraider, se soutenir mutuellement en constituant des groupes de travail dans lesquels les compétences de chacun peuvent être mises au service de l'intérêt collectif.
- Avoir des relations courtoises avec tous.

7- Prendre en charge sa santé

- 16 ans : possibilité d'avoir une carte de sécurité sociale permettant de se rendre seul chez le médecin.
- Se respecter, et respecter la santé d'autrui d'aujourd'hui et de demain
- Ne pas hésiter à prendre contact avec des adultes compétents

Bilan différences collègue/lycée

- Plus de choix mais plus d'autonomie nécessaire
- Plus de liberté mais aussi plus de responsabilité
- Plus d'enjeux

En somme,

Soyez acteur de votre orientation, acteur de votre vie !!!

Xavier D'Halluin

ÉCOLE
COLLÈGE
LYCÉE

EXTERNAT NOTRE DAME

43 Avenue Marcelin Berthelot
38100 GRENOBLE

Tél: 04.76.86.68.10 Fax: 04.76.46.40.64
contact-web@externatnotredame.fr

Retrouvez toutes les informations sur notre site

www.externatnotredame.fr

